

# TAMNIÈS

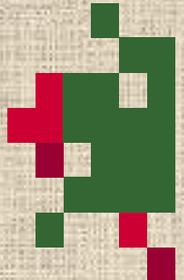
---

## BULLETIN MUNICIPAL Janvier 2014

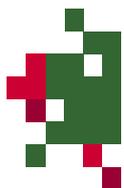


23 ème édition

---

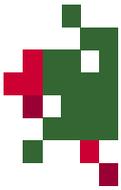


Composition et impression : mairie de Tamniès



## Sommaire

- P3: le Mot du Maire
- P4 : État Civil
- P5 à 6: École
- P7: Garderie et cantine
- P8 à 9: Budget 2013
- P10 à 11: Délibérations 2013
- P12: Irrigation
- P13: Étang
- P14 à 15: Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir
- P16 à 18: SICTOM
- P19: Uillages fleuris
- P20: un Carré pour la Biodiversité
- P21 à 27: Foyer Rural de Tamniès et ses sections
- P28: Atelier de la Cuisine Partagée
- P29 à 30: Club culture et Détente
- P31 à 32: Association Renouveau du Petit Patrimoine
- P33: Tamniès en balades
- P34 à 35: Comité des Fêtes
- P36 à 37: Club de football Entente Marquay-Tamniès
- P38: Association de danse contemporaine le Fil à la Tête
- P39: Club informatique L2I
- P40 à 41 : Vie pratique-durée de conservation des papiers
- P 42: Infos élections
- P43 à 44: Infos vote par procuration
- P 4:5 Recensement des Jeunes
- P46: Infos carte d'identité
- P47: Info santé AVC



## Le Mot du Maire

En ce début d'année 2014, avec l'ensemble du conseil municipal, je vous présente tous nos meilleurs vœux de santé, joie et prospérité.

Dans cette 23<sup>ème</sup> édition de ce traditionnel bulletin municipal, vous trouverez l'essentiel des informations relatives à notre commune.

En 2013, Il y eut peu d'investissement autre que la réfection de la toiture de la mairie et l'enfouissement des réseaux électriques et télé-com dans le bourg.

C'est la continuité dans l'embellissement de notre village et la mise en sécurité des réseaux lors des événements climatiques.

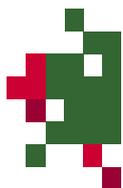
Dès le début de cette année 2014, d'autres travaux plus conséquents vont démarrer avec l'assainissement du bourg et la remise en état de deux logements communaux.

Si en 2012, l'affluence des estivants à l'étang fut bonne, celle de 2013 fut encore meilleure. Certainement grâce à l'ensoleillement de l'été, mais peut être également grâce à l'obtention du label « pavillon bleu » et des améliorations apportées autour de l'étang.

Vous trouverez également dans les pages suivantes, les activités des différentes et nombreuses associations qui animent notre commune. Nous pouvons être fiers de leur dynamisme reconnu et les remercier chaleureusement de donner une si belle image de notre commune.

2014, c'est l'année d'élection municipale, et je suis certain que, fidèle à sa tradition, la prochaine équipe municipale se donnera à fond pour l'intérêt général de nos concitoyens.

Bonne année 2014 à tous !



## État Civil 2013

### Naissances

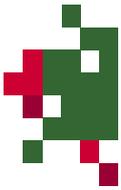
- Louis Roger PHÉLIP, né le 03 février 2013, à Sarlat la Canéda « le Petit Salignac »
- Mattis Kenzo DELTEIL—LEON, né le 22 août 2013 à Sarlat la Canéda, « le Castanet »
- Océane Zélia CANTELAUBE, née le 18 novembre 2013 à Sarlat-la Canéda, « la Rougerie »

### Mariages

- Richard Maurice Roger DEBAR  
et Martine Claude Jeannine DEBRAY, Lassalle, le 11 mai 2013
- Joffrey Xavier Charles DELTEIL et Angèle Christine LARGE,  
la Castagnade, le 17 août 2013

### Décès

- Marie Renée Lucette LABROUE épouse GAILLARD, domiciliée « Balestou », le 06 février 2013
- Yves Roger LARNAUDIE, domicilié « la Catie », le 1er mars 2013
- Michel LIGNERAT, domicilié « la Rougerie », le 09 mars 2013
- Nathalie ROULLAND, domiciliée « la Flaquière », le 04 avril 2013
- Dominique FAUJANET, domicilié « le Moulin de Campagnac », le 23 mai 2013
- Jacques Jean Yves PITAUD, domicilié « lotissement les Vignes », le 22 août 2013



## Paroles d'école

Les parents d'élèves , largement satisfaits de leur école maternelle rurale , ont choisi de s'exprimer librement sur les conditions d'accueil et d'enseignement de leurs enfants; une façon de s'impliquer davantage pour la défense du RPI Marquay Tamniès à nouveau sur la sellette face aux effectifs en baisse....( à peine 60 enfants sur nos deux écoles!)

Malgré cette incertitude, notre école de village n'en reste pas moins vivante et portée vers l'avenir: tous les projets pédagogiques de l'an passé ont été menés à terme et de nouveaux projets motivent cette nouvelle saison:

« **Le jardin** » sera le fil rouge de toutes les activités pédagogiques et culturelles, dont la participation au Concours des Écoles fleuries, au Salon du Livre Jeunesse sur le thème « un salon très nature » et au Festival des Arts en Folie où les enfants exposeront le « jardin planétaire », collectif d'arts visuels et de plantations.

Non seulement , le jardinage concernera les deux « carrés-jardins » de la cour de l'école mais aussi l'aménagement du « jardin du curé » en partenariat avec la municipalité. Et pourquoi pas d'autres espaces environnants qui rêvent tout simplement de verdure et d'imagination!!

Les premiers bulbes ayant été plantés cet automne, les enfants attendent le printemps, le retour des hirondelles... et des bonnes nouvelles! Longue vie à notre école....

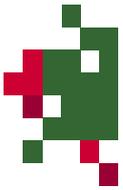
Extraits de mots de parents .....

« N'oublions pas que cette école de Tamniès reste « privilégiée » de par sa situation géographique, sa structure, son environnement. Toutes ces chances ne sont pas données à tout le monde ! »

« Nos enfants sont bien encadrés, ...ils sont au grand air, ont la chance de faire des sorties.... »

« L'école est la vie d'un village, et à Tamniès elle est d'une grande importance....si l'école disparaît, c'est le village qui va mourir petit à petit. »

« L'équipe est formidable...les jours d'école sont (pour notre enfant) une fête...les activités sont variées.... »

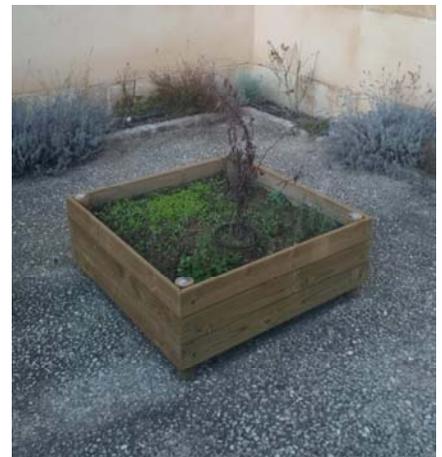


## Ecole- suite

Les « carrés -jardins » des enfants dans leur habit d'hiver....



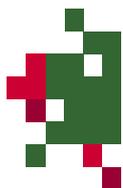
Le carré aux bulbes à l'école



Le carré des aromatiques  
devant la garderie



Le carré aménagé par les enfants  
dans le jardin du curé,



## Cantine- garderie

### EFFECTIFS SCOLAIRES

A la rentrée scolaire 2013-2014 il y a 59 élèves au sein du RPI Marquay-Tamniès (regroupement pédagogique intercommunal).

27 élèves à Tamniès et 32 à Marquay.

### CANTINE SCOLAIRE

Le prix du repas est de 1.70 €

**Dépenses alimentaires: 7624.49€**

**Recettes : 3450 tickets vendus soit 5865.00€**

**Résultat de l'année 2012-2013 : - 1759.49€**

### GARDERIE PERISCOLAIRE

L'heure de garde est à 0,85€, goûter compris.

#### Dépenses :

Achats pour les goûters : **603.35 €**

Jouets pour les enfants : **20.94 €**

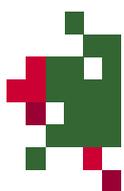
**Total dépenses : 624.29 €**

**Recettes : 1 751.85 €**

**Résultat de l'année 2012-2013: + 1127.56 €**

Ne sont pas pris en compte dans ce calcul les dépenses liées au personnel de l'école ni à l'entretien des bâtiments.





## Budget 2013

### Budget voté le 3 avril 2013

Montant de la section investissement : 439217.22 €

Montant de la section fonctionnement : 375458.00 €

Vote du taux d'imposition 2013 :

Taxe impôt foncier bâti : 18.37 % (identique depuis 2005)

Taxe impôt foncier non bâti : 129.62% (inchangé depuis 1999)

Taxe habitation : 11.22 % (inchangé depuis 1999)

### Travaux faits en 2013 et achats d'investissement:

Enfouissement de l'éclairage public dans le bourg 7 379.85 €

Remplacement poteau éclairage par candélabre 1 566.82 €

Réfection de la toiture de la mairie : 11 407.57 €

Réparation de la toiture de l'église : 816.87 €

Travaux sur le parquet de la salle des fêtes : 2 277.23 €

Travaux de voirie (fonds de concours avec la communauté de communes) : 10 000 € en 2013 et 10 000 € en 2014. (Route de Favard et voie communale 310 route de la Souche Noire),

Travaux d'aménagements d'une terrasse à coté de la buvette de l'étang et achats de jeux : 4 058.73 €

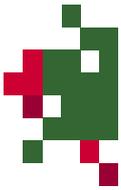
Aménagement jardin sous l'église : 21 609.45 €

Dont Subvention Région: 3 358.00 €

Dont Subvention Conseil Général: 7 515.80 €

Achat d'un défibrillateur extérieur sous armoire: 1 981.77 €

Achat d'une débroussailleuse : 800.00 €



## Budget 2013 - suite

### Projets à poursuivre en 2014 :

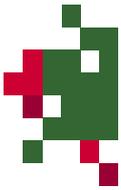
- Travaux d'aménagement de 2 logements locatifs dans le bourg
  - Extension du cimetière
  - Assainissement dans le bourg :
- Les travaux vont se faire au cours du printemps 2014

### Montant des dépenses HT :

Réseau de collecte:	142 000.00 €
Réseau de transfert:	61 000.00 €
Station d'épuration:	117 000.00 €
<b>Total</b>	<b>320 000.00 €</b>

### Montant des subventions:

Conseil Général:	101 300.00 €
Agence Adour	
Garonne	102 250.00 €
<b>Total</b>	<b>203 550.00 €</b>



## Délibérations 2013

Quelques délibérations importantes prises en 2013

### **15 janvier 2013:**

--Demande de subvention au Conseil Général, à l'État et à la Région pour travaux d'aménagement de 2 logements locatifs dans le bourg

### **7 mars 2013:**

-Demande de dérogation pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, report à septembre 2014.

### **6 mai 2013:**

-Motion : Avis défavorable à la prospection et à l'exploitation des gaz non conventionnels (gaz de schiste)

### **24 juin 2013 :**

-Méthode de répartition et du nombre de délégués communautaire au sein de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir : 1 délégué pour Tamniès en 2014

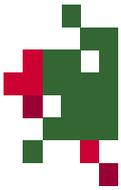
-Organisation d'un festival de vieilles automobiles à l'étang de Tamniès par l'association « West South Mechanic's » les 21 et 22 septembre 2013

### **13 août 2013:**

-Définition de l'intérêt communautaire en matière sociale et modification du champs d'action du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : rappel des compétences en matière sociale et à partir du 1er janvier 2014, la maison de retraite de Sarlat et l'Aire des gens du voyage seront gérées par la Communauté de Communes du Sarladais.

-Définition de l'intérêt communautaire de la compétence relative à la mise en œuvre d'un plan territorial de lecture publique: (en prévision de l'aménagement de la médiathèque )

- -organisation du plan de lecture autour l'équipement de Sarlat, tête de réseau avec des antennes de proximité dans les autres communes reliées entre elles,
- prise en charge par la Communauté de communes du financement des frais inhérents à la création de tout nouvel équipement et des aménagements complémentaires dans les équipements existants destinés à accueillir les activités relatives à la lecture publique,
- prise en charge par la Communauté de communes du fonctionnement de l'ensemble de ces structures et services.



## Délibérations 2013-suite

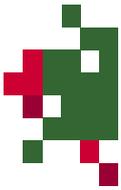
### **8 octobre 2013:**

-Approbation de la révision partielle à titre économique de la carte communale avant mise à enquête publique : cette révision s'applique uniquement à la zone du Camping Pont de Mazerat suite à des travaux d'aménagements.

### **27 novembre 2013 :**

- Avis sur le classement et l'inscription du site de la Vallée de la Vézère
- Versement de fonds de concours à la Communauté de Communes : 10 000 € en 2013 et 10 000 € en 2014 pour les travaux de voirie sur la route de Favard et route de la Souche Noire.
- Attribution des lots pour la réalisation du réseau de collecte et station d'épuration  
Réseau de collecte : entreprise MONTASTIER  
Station d'épuration : entreprise HERAUT
- Motion pour la défense de l'hôpital de Sarlat.

L'ensemble des délibérations et les compte rendus de réunion du Conseil Municipal sont à votre disposition en mairie;



## Irrigation

Consommation d'eau d'irrigation en 2013 : 7 124.76 € TTC

Nombre de m3 facturés : 28 241

Tarifs : 0.30 € HT le m3 de 1 à 500 m3

0.15 € HT le m3 au-delà des 500 m3

Tarif des abonnements :

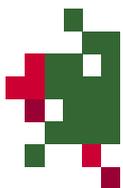
60€ HT pour un seul compteur

30 €HT pour les compteurs suivants

Nous vous rappelons qu'il relève de votre responsabilité de bien protéger vos compteurs d'eau et vos canalisations du gel, en vidangeant votre installation et en isolant vos compteurs.

Dans le cas contraire, en cas de dégât dû au gel vous devriez payer le remplacement de votre compteur.

Il est également nécessaire de dégager l'accès de vos compteurs, même si vous ne les utilisez que rarement, afin de permettre le relevé des index de consommation et de vérifier leur état.



## Étang

Le Label Pavillon Bleu a de nouveau été attribué à notre étang en 2013.

Nous continuons nos efforts pour le conserver chaque année, en réalisant au fur et à mesure les aménagements nécessaires.

Des panneaux ont été posés à l'étang, pour rappeler les consignes à respecter, et pour compléter les affichages nécessaires au Label Pavillon Bleu (affichage du plan de la plage).

Une terrasse a été faite à côté de la buvette, des jeux ont été achetés ou renouvelés, deux emplacements de parking pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisés.

### **Fréquentation de l'été 2013 :**

21 278 entrées à plein tarif

### **Recettes :**

Entrées, pêches, demi tarifs : 36 133.75 €

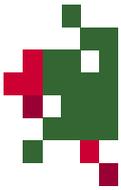
**Dépenses de fonctionnement :** 23 309.90 €

(charges de personnel, téléphone, électricité, ticket, panneaux...)

### **Personnel à l'étang de Tamniès :**

Joël de Sousa, Florence Tripied, Claude Seyral, Daniel Larivière, Louis Venancie, Clément Gaillard, Léa Rabastain, Romain Pasquer, Christelle Gressier

Surveillants de baignade : Frédéric Gervois, Michaël Balayre



Travaux de voirie: 90 000 € sur la route des Bayles à Favard et de la Souche Noire, et route de Péchauriol

### **Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S)**

Le Colombier 24200 SARLAT LA CANEDA Tél. 05 53 31 88 88

ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h-fermé le mardi matin

- **Accueil téléphonique et physique du public**

- Informations -orientations

- Prise de rendez-vous

- **Action sociale**

#### **Information-suivi dossiers**

Logements sociaux

Dossiers MDPH-Handicap

Aide sociale

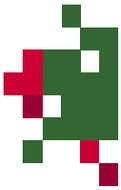
#### **Accompagnement personnalisé**

- suivi social

- Accès aux droits
- Impayés de loyers
- Expulsions
- suivi budgétaire
- Surendettement
- Fonds de solidarité logement
- Aide à l'énergie

- actions partenariales

- Projets évènementiels
- Actions de prévention (grippe, canicule)



- **Coordination gérontologique**

- aide à la constitution de dossiers
- coordination des actions en faveur des personnes âgées au sein de la Communauté de Communes
- portage de repas
- restaurant du Colombier
- transport à la demande/bons taxis
- ateliers : informatique, bibliothèque à domicile/lecture, théâtre, sport adapté, aides aux aidants, « bien vieillir », mémoire, prévention routière

Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir

Place Marc Busson

24200 SARLAT LA CANEDA

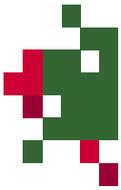
Tél. : 05 53 31 90 20

Fax: 05.53.31.90.29

accueil.ccspn@sarlat.fr

heures d'ouverture des bureaux :

8h30-12h 13h30-17h



# SICTOM du Périgord Noir

1 tournée = 27 kms en Complet et 11 kms en Bourg  
1456

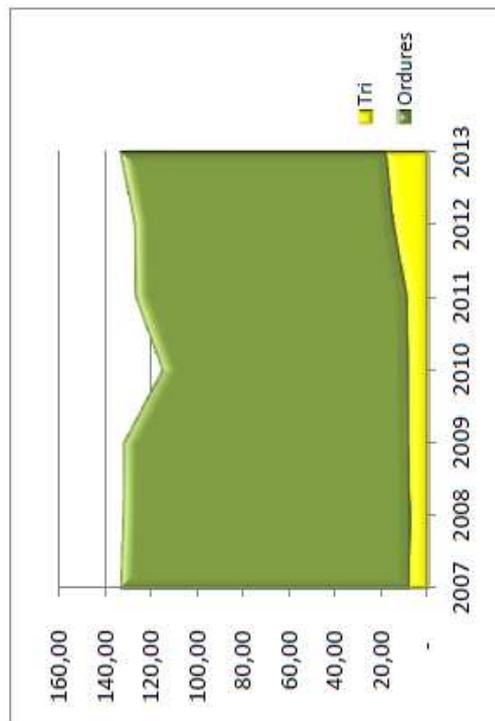
4,22 Kms/Hab/An (SICTOM = 3,97 km/hab/an)

Hiver (15/09 au 14/06): OM = 1 semaine /2 et Tri = 1 semaine /4  
Été (15/06 au 14/09): OM = 1/ semaine Complet + 1/ semaine Bourg et Tri = 1 semaine /2

## Poids (en Tonne)

	Ordures	Tri
2007	125,89	7,72
2008	125,10	7,32
2009	124,24	7,90
2010	107,38	8,02
2011	118,34	8,67
2012	113,08	14,45
2013	116,04	17,77

Estimations



Taux de Refus 2012

15,00%

Taux de Refus 2013

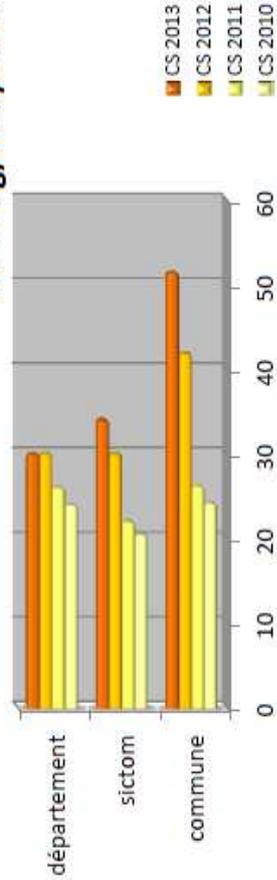
17,00%

## Ratio: Kg/hab/an

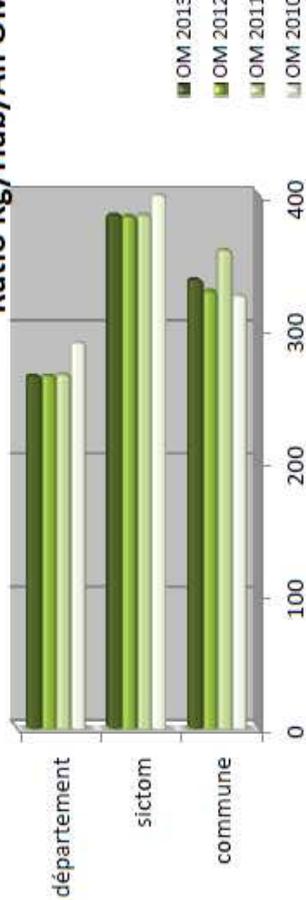
	OM					CS				
	2010	2011	2012	2013	2013	2010	2011	2012	2013	
commune	324,4	358,6	327,8	336,35	24,2	26,2	41,9	51,5		
sictom	400	385	384	385	20,5	22	30	34		
département	289	265	264	264	24	26	30	30		

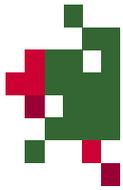
2013=Estimations

## Ratio Kg/Hab/An CS



## Ratio Kg/Hab/An OM





## SICTOM du Périgord Noir- suite et gestion des déchets

Au vu du tableau ci avant le tonnage du tri sélectif a augmenté de façon logique, puisque depuis mars 2013 de nouveaux a types d'emballage se mettent dans les bacs jaunes (voir p.17), mais le tonnage des ordures ménagères également, ainsi que le taux de refus.

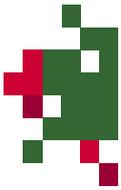
Nous devons donc restés mobilisés pour inverser cette tendance.

Nous vous rappelons que les encombrants doivent absolument être amenés à la déchetterie de Sarlat, ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 14 h à 18 h.

La mairie organise également un ramassage **occasionnel** des encombrants pour les personnes qui ne peuvent pas les emmener à la déchetterie, sous réserve de s'inscrire à la mairie et de pouvoir attendre : il faut qu'il y ait suffisamment de demandes pour ne pas faire un trajet à mi-chargeement ou pour peu de choses.

Une benne à ferraille sera mise à votre disposition :

- Au bourg du lundi 3 mars au dimanche 9 mars 2014 inclus
- Au Petit Salignac du lundi 10 mars au dimanche 16 mars 2014 inclus
- À la Castagnade du lundi 17 mars au dimanche 23 mars 2014 inclus



## SICTOM du Périgord Noir- suite

*J'aime agir efficacement! ... Et vous?*

**SICTOM du Périgord Noir**

« La Borne 120 »

24200 MARCILLAC ST QUENTIN

Tel. 05 53 29 87 50

Fax. 05 53 59 30 43

[www.sictom-perigord-noir.com](http://www.sictom-perigord-noir.com)

**EMBALLAGES MENAGERS VIDES!**

**RECYCLABLE WASTE COMPLETELY EMPTIED**



**EMBALLAGES PLASTIQUES**

*Plastic Packagings*



**EMBALLAGES ACIER ET ALUMINIUM**

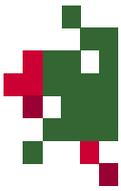
*Steel/Aluminium (cans, boats, aerosols)*



**EMBALLAGES CARTONNES**

*All cardboard packaging*





La commune de Tamniès participe au concours « Villes et villages fleuris » depuis 1985. Elle a actuellement 2 fleurs.

Le concours est en train de devenir un label, au niveau national. Le jury a visité la commune au mois d'août 2013.

Le label rejoint dans sa démarche certains critères du label pavillon bleu, en ce qui concerne la gestion raisonnée des ressources, la prise en compte des zones naturelles d'intérêt particulier (zone Natura 2000, ZNIEFF) ...

Le label, s'il reste attaché au fleurissement, prend en compte un champ d'action beaucoup plus **large** :

- \* La motivation pour l'obtention du label.
- \* La démarche globale de valorisation communale par le végétal et de fleurissement.
- \* Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- \* La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- \* Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- \* Les actions complémentaires mises en oeuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- \* La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

#### Exemples d'aménagements et actions en 2013

-broyage des déchets de taille de végétaux pour transformation en paillis « maison » qui est installé dans les massifs de la commune, et mise à disposition des habitants du surplus.

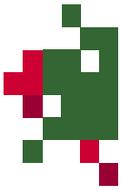
-Achat de récupérateur d'eau placé à la salle des fêtes

-adhésion à la charte « un carré pour la biodiversité » en mai 2013 (voir page suivante)

#### Projets :

Jardin de curé sous l'église dont un des carrés sera dédié aux enfants de l'école,

Ajout de poubelles spécifiques de tri sélectif aux poubelles existantes dans le bourg



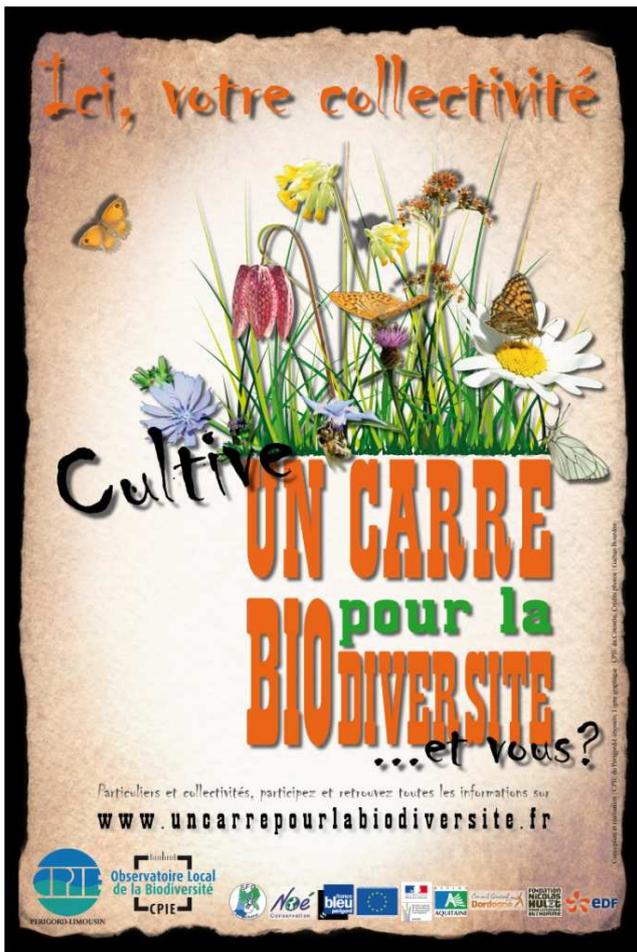
## Information « un carré pour la biodiversité »

Certains d'entre vous ont peut être remarqué ce panneau dans un espace enherbé , à droite de la salle des fêtes :

Ce panneau signale que la commune a signé une charte concernant cet emplacement: Il s'agit de garder un espace enherbé pendant toute une saison de végétation, sans intervenir, c'est-à-dire sans tondre, sans apporter d'engrais ni de pesticides. Cela doit permettre à la flore de se développer naturellement et aux espèces animales qui y sont liées, de s'installer, formant ainsi un petit écosystème, paradis des fleurs sauvages et des papillons.

Chacun peut participer, pour une surface variable selon ses possibilités, 1 m<sup>2</sup> ou 100 m<sup>2</sup>...

Si vous voulez plus d'informations, contactez la mairie ou allez visiter le site « uncarrepourlabiodiversite ».



**Bonne année à tous et à toutes !**

2013 fut une année bien remplie, et chaque section a contribué à la réussite collective. Merci à tous et à toutes!

Le Président, Alain Cacheleux

### **Section théâtre jeunesse**

L'atelier Théâtre- jeunesse qui a repris en octobre accueille cette saison 11 enfants de 7 à 9 ans qui viennent chaque jeudi après la classe travailler les gestes et la voix, l'écoute de l'autre et l'imagination , la recherche du personnage et l'improvisation... et tout ça dans la bonne humeur! et dans bien sûr la perspective d'un spectacle de fin d'année ouvert à tous!!

Animatrices: Anne Prigent et Sabine Thomas





## Foyer Rural de Tamniès-suite

### **Section gym**

Nous avons repris notre atelier hebdomadaire le jeudi soir de 19h30 à 20 h 30 à la salle des fêtes, avec notre dynamique coach Bruno Laval et toujours dans une ambiance conviviale. Les cours sont composés d'ateliers variés de renforcement musculaire et de cardio-training sur des steps, en musique. Chacun peut adapter le cours proposé en fonction de ses envies ou de son état du moment. Les effectifs sont en hausse cette saison, nous sommes 20 participants.

Tarifs et renseignements : Nathalie Marillier 05 53 29 64 57 (HR)

### **Section chorale**

De nouvelles voix sont venues à la rentrée de septembre étoffer notre petit groupe de chant , permettant ainsi de reconduire cette saison les deux prestations de l'an passé ,données en l'église du village: notre « Petit Concert de Noël » et notre traditionnel concert de fin d'année sur le thème à venir des plus belles chansons d'amour !! il est encore temps en janvier de venir rejoindre notre « chorale de village », juste pour le plaisir de chanter ensemble chaque lundi soir à l'école, histoire de dynamiser la semaine!!

Responsable : Anne Prigent

### **Section parents d'élèves**

Le prochain loto au profit des enfants aura lieu le dimanche 26 janvier 2013; un grand merci à tous ceux qui sont venus à celui de la saison dernière, qui a remporté un franc succès !

la section est composée de :

Samuel Phélip, Christophe Vinches, Laurie Renaux, Mickaël Girodou et Julien Camboni.



## Foyer Rural de Tamniès-suite

### Section maquettes

En 2013, comme à l'accoutumé, la section maquettes a pas mal voyagé.

Nous avons commencé la saison les 16 et 17 février à Rodez pour la coupe de France, avec un résultat moyen, mais le niveau étant de plus en plus haut les résultats sont difficiles. Mais bon,

tout de même une médaille d'argent et deux de bronze.

13 et 14 avril expo à Agen.

18 et 19 mai expo à Castillon la Bataille.

1 et 2 juin expo Gramat.

22 et 23 juin expo à Châteauroux.

13 et 14 juillet expo à Belloc dans les landes.

21 Et 22 septembre notre expo à Montignac avec environ 80 exposants indépendants ou affiliés à des clubs et la participation de quelques véhicules anciens le dimanche. Toujours difficile de faire bouger le public dans notre Périgord noir:180 entrées. Il faut dire qu'il y avait pas mal de manifestations ce week-end là. Malgré tout, ceux qui ont bien voulu nous faire une petite visite n'ont pas été déçus. Dommage pour les autres, ils ne savent pas ce qu'ils perdent.

La fin de saison à été plutôt chargée:

28 et 29 septembre expo à Pessac.

5 et 6 octobre à Muret près de Toulouse .Bon résultats sur le concours: deux médailles d'or pour Serge; Trophée Airbus industrie et médaille d'or pour Christian. Plutôt encombrant le trophée:40 cm de haut et 15 kilos.

12 et 13 octobre expo à Bourge (3000 visiteurs).

26 et 27 octobre Niort.

La dernière sortie à Lorient (7h30 de route) les 16 et 17 novembre.

**Prévisions pour 2014:** le programme s'annonce chargé, voyez par vous même:

Février: Pallavas les flots; Quillan.

Mars Beauvais: Crozon.

Avril: Gimont.

Mai: Pamiers.

Juin: Labattut (Landes); Salon de la maquette à Paris.

Septembre; Agen (coupe de France) Tulle.

Octobre; Hyères: Ste Féréole; Châtelleraut.

Plus les imprévus...

Toute la section maquette se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.



Photo de l'expo à Hyères

### Section théâtre

**P**résenté en octobre 2013, après un an et demi de travail la comédie "J'y suis J'y reste", création du groupe a reçu un accueil enthousiaste.

Elle va maintenant tourner dans les communes environnantes, (Valojoux le 18 janvier, Marquay le 25 janvier).

Le spectacle précédent "Qui est Mr Schmitt" continue son bonhomme de chemin et reçoit des louanges unanimes partout où il est joué. Avec les prochaines représentations (Cénac le 8 février et le Le Bugue le 15 février) il affichera une douzaine de représentations au compteur.

Ces deux spectacles seront aussi rejoués à Tamniès courant 2014.

Le groupe a aussi effectué une sortie découverte détente de 3 jours dans le Puy de Dôme. L'ambiance amicale et chaleureuse a compensé un temps neigeux et frisquet pour la saison (mai).

Composition actuelle de la section:

Comédiennes: De Sousa Annie, Dalbavie Delphine, Bloudeau Nadine, Burg Corine, Pasquer Karine, Prigent Anne, Lassalvetat Danièle.

Comédiens: Charlier Eric, Faujanet Michel, Fock Pierre, Phélip Guy, Valeille Gabriel, Veyret Christian.

Techniciens: Cacheleux Alain, Bugat Jean Luc.

Metteur en scène: Lassalvetat Michel.



La tartiflette auvergnate, une pièce connue de tous. Une mise en scène précise et pas de trous de texte

### Section danse

2013 s'achève sur un bilan positif : la soirée du mois de mars a été un franc succès autant en nombre qu'en qualité des participants et des DJ (merci encore à Louis et Vincent) !! A la suite de cette soirée, nous avons été sollicité pour une démonstration de rock à 4 lors de la soirée de gala des clubs de danse du Sarladais, c'était au mois d'avril. Juin a vu se dérouler la traditionnelle Fête de la Musique, et la section a assuré la partie danse avec démonstration et initiation au rock à Payrignac dans le Lot. Enfin, c'est en comité restreint mais efficace que nous nous sommes envolés pour le pays de sa Très Gracieuse Majesté pour le week-end du 11 novembre.

Et si en 2013, vous n'avez pas eu le temps ou pas osé , n'hésitez plus, rejoignez-nous à la salle des fêtes tous les vendredis à partir de 20h00.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, joie et prospérité.

**BONNE ANNEE !!**





## Foyer Rural de Tamniès -suite

### Dans le rétroviseur (2013)

- 03 février : Loto organisé par la section parents d'élèves au profit de l'école,
- Juin : concert de la section chorale,
- 30 juillet : Concert à l'église (Festival Più di voce),
- 17 août : Rando-nocturne petit patrimoine en lumière,
- 05 octobre : Théâtre La Crique par la troupe de Bars,
- 16 novembre : Théâtre J'y suis j'y reste par la troupe du foyer,

### Quelques animations à venir :

- 10 & 11 janvier : Spectacle Aragon le chant d'une vie par Alain Laugénie,
- 26 janvier : Loto au profit des enfants de l'école,
- 07 février : Soirée festive inter/sections,



## L'Atelier de la Cuisine Partagée

Présidente : Patricia DESCAMPS. Tél. : 05 53 29 65 87-06 85 40 01 71

Trésorière : Hélène VENANCIE. Tél. : 06 86 14 08 53

Secrétaire : Rosine SANCHEZ . Tél. : 06 88 48 07 90

Siège : chemin de l'Amérique 24620 TAMNIES

L'association de L'Atelier de la Cuisine Partagée a maintenant 3 ans d'existence. Elle a pour but de réunir des personnes de tous horizons qui souhaitent faire connaître, échanger, découvrir, conseiller et partager ses expériences en matière culinaire.

Nous nous réunissons une fois par mois, le samedi après midi, pour la confection d'un plat qui est proposé et réalisé par l'un d'entre nous. Ce dernier nous délivre le secret de sa réussite. Ce même plat est ensuite dégusté le soir par les participants moyennant une contribution financière.

Vous pouvez également nous rejoindre seulement pour la partie dégustation, à condition de vous inscrire à l'avance, et en contrepartie d'une participation financière.

Les prochains ateliers sont programmés pour 2014:

18 janvier, 15 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 21 juin

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer et/ou si vous avez des recettes à nous faire découvrir.

L'Atelier est ouvert à toutes et tous avec possibilité d'adhésion (10 euros).

A bientôt !

**Le Club vous souhaite une bonne santé et une heureuse année 2014**

**Bilan des activités en 2013 :**

- dimanche 10 février notre Assemblée Générale et Galette des Rois
- dimanche 10 mars sortie d'une journée à Marseille avec la visite du bateau de croisière SPLENDIDA, avec repas à bord. Nous avons fait route avec le Club de Meyrals.
- jeudi 16 mai nous avons organisé une journée éducative avec la Prévention Routière. A noter, 32 participants.
- jeudi 20 juin: ce fut une journée « Nature »: le matin visite du musée de l'Automate à Souillac puis la pisciculture le Gouffre du Blagour dans le Lot, et pour terminer, la ferme des 4 Vents à Millac où nous attendaient les magnifiques petites chèvres angora. 40 participants.
- notre voyage à Paris-Versailles a dû être abandonné, faute d'un nombre suffisants de participants.
- dimanche 7 juillet, loterie organisée dans le cadre de la fête.
- mardi 30 juillet, nous avons participé à l'organisation du concert « Piu Di Voce » dans l'Eglise.
- mardi 17 septembre, sortie d'une journée en Saintonge. Après la visite de Saintes et ses vestiges gallo-romains, nous avons fait une balade commentée, sur la Charente (42 participants).
- dimanche 27 octobre, tous les membres du Club se sont retrouvés pour le repas de fin d'année au Restaurant Laborderie : 82 participants, une belle tablée.
- dimanche 24 novembre notre Loto,
- jeudi 19 décembre le Club participe au Noël des enfants de la Maternelle.

### Prévision des activités en 2014:

-dimanche 19 janvier Assemblée Générale du Club. Bilan moral et financier de l'année 2013 suivi d'un moment convivial avec la Galette des Rois, boissons chaudes et fraîches.

Au cours du 1er semestre, nous prévoyons:

- une sortie d'une journée dans la région,
- une sortie spectacle (l'Ange Bleu en Gironde ou le Music-Hall à Bergerac,
- dimanche 6 juillet animation de notre loterie pour la fête du village,

Ensuite, viendront les dates suivantes :

- du 11 au 22 septembre : Croisière sur l'Adriatique: Venise, Grèce, Turquie, Croatie....nous sommes au complet.
- dimanche 26 octobre : notre repas de fin d'année
- le 23 ou 30 novembre notre loto
- En fin d'année 2014 nous retiendrons une sortie pour le nouveau spectacle qui remplace « Age tendre » : « Rendez vous avec les stars ».

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à Ginette MARILLIER au n° de Tél.: 05 53 29 68 50



## Association de Renouveau du Petit Patrimoine

En 2013, l'association, avec l'aide de la municipalité, a poursuivi ses restaurations malgré quelques samedis annulés à cause du mauvais temps. Elle a notamment finalisé les sites suivants :

Cabane des Condamines Ouest (notre plus importante restauration de cabane), cabane semi-troglodytique du "Tamniès médiéval", fontaine et four de l'Amérique, cabane de la Fargue, cabane de l'Amérique haut, muret du chemin montant à la fontaine de la Garrigue, cabane du Bachoil et cabane d'Escamps Nord.

Depuis 5 ans nous avons restauré : 31 cabanes, 9 fontaines, 1 travail, 2 pigeonniers, 2 croix, 2 lavoirs et ouvert 14 sentiers ou chemins. Il reste encore de nombreuses cabanes et fontaines "restaurables"...

Un inventaire du petit patrimoine de la commune (construit en pierres, en ruine ou restauré) a été effectué, la liste n'est pas encore close (si vous connaissez des ruines dans les bois ...). Cet inventaire peut être communiqué par la mairie.

Nous nous réunissons un samedi par mois excepté en juillet-août et nous travaillons pendant la matinée avant de partager un repas. Les bénévoles dont le nombre varie de 10 à 25 portent le vin et les desserts. Il faut savoir que chacun peut trouver sa place et peut venir quand bon lui semble : débroussaillage, réfection d'un mur de pierres sèches ou d'un toit de cabane en lauzes, transport de matériel, cuisine ...

Nous tenons à remercier toutes les familles qui ont donné l'autorisation de passage dans un bois ou à une limite de propriété, pour qu'on puisse ouvrir un sentier ou un chemin (non accessible aux engins motorisés) afin de pouvoir accéder ou tout au moins voir les sites restaurés du petit patrimoine (condition de restauration). Je rappelle qu'un sentier privé peut toujours être fermé en cas de problème ou de souhait d'un propriétaire. Nous remercions également les familles qui ont fait un don à l'association, soit en argent soit en lauzes (nous manquons toujours de lauzes).

## Association de Renouveau du Petit Patrimoine - suite

Quelques circuits (6 pour le moment) de promenade « petit patrimoine » viennent d'être élaborés et sont connus des adhérents et de la mairie. Le nettoyage des chemins est à la charge de la municipalité et de l'association mais tout propriétaire ou promeneur peut aussi participer ...

Je rappelle que « Tamniès en balades » organise chaque mercredi des promenades qui permettent aussi d'observer notre petit patrimoine.

Toute personne peut s'inscrire à l'association et elle est toujours la bienvenue (5 euros par an sans obligation de participation aux chantiers), s'adresser à un membre de l'association.

(voir dates des travaux, réalisations, cartes, bureau ... sur le site : [www.petitpatrimoinetamnies.fr](http://www.petitpatrimoinetamnies.fr)).

On peut se procurer des DVD sur nos restaurations depuis 2008 au profit de l'association ( s'informer auprès de la mairie ou d'un membre de l'association).

L'Assemblée Générale est prévue le 15 mars 2014.

Jacques Crouzel



Cabane des Condamines Ouest,  
Terminée le 23 avril 2013



## Tanniès en Balades

Les balades du mercredi, qui se perpétuent depuis plusieurs années au départ de Tanniès, ont réussi à forger au fil des sentiers environnants une jolie bande de « marcheurs » et de copains... qui parfois même viennent de loin! Mais l'activité, entièrement gratuite, reste ouverte à toute personne, bien chaussée et équipée de bâtons, qui a tout simplement l'envie d'arpenter la nature dans la bonne humeur!!

Balades d'environ 8 à 9 km. Rendez-vous hebdomadaire du mercredi: 14h (heure d'hiver) place de l'école.

Pour tous renseignements complémentaires:

contactez Christian Veyret au 06 88 63 39 33





## Comité des Fêtes

Différentes manifestations festives organisées par le Comité des fêtes ont une fois encore, en cette année 2012, rythmé la vie de notre village. La transition entre 2012 et 2013 a été fêtée dans la joie et la bonne humeur lors du réveillon de la Saint-Sylvestre, organisé dans la salle des fêtes de Tamniès.

Le 12 mai 2013, la Rando-Motos a comme tous les ans connu une très forte participation. Elle s'est accompagnée d'une randonnée pédestre organisée en parallèle. Les motards et les randonneurs se sont tous retrouvés pour le traditionnel repas à la salle des fêtes.

La Fête au village, organisée du 5 au 7 juillet a également bénéficié d'une forte affluence. Le concours de pétanque du vendredi soir a connu une affluence record avec 62 équipes. Le samedi soir l'animation a été assurée par TTC dès le repas, et le dimanche soir par Diffusion 24. La fête s'est conclue comme tous les ans par un magnifique feu d'artifices.

Le 21 juillet, le vide grenier organisé à l'étang a attiré de nombreux vendeurs et a connu un vif succès auprès du public, malgré une chaleur écrasante.

La dernière manifestation de l'année a été la soirée Beaujolais nouveau le 23 novembre.

L'assemblée générale du Comité des Fêtes, qui s'est déroulée le 28 septembre, a reconduit le bureau existant. Suite à la réunion administrative, la soirée s'est poursuivie en musique et autour d'un bon repas, avec l'ensemble des bénévoles ayant œuvré tout au long de l'année.

Le comité des fêtes souhaite une fois encore remercier ici tous les bénévoles, qui par leur implication ont permis de réaliser ces manifestations et d'en assurer le succès.



## Comité des Fêtes -suite

L'année 2014 s'annonce elle aussi riche en événements, la plupart des manifestations (réveillon de la Saint-Sylvestre, Rando-Motos, Fête au village ou encore le vide grenier) étant d'ores et déjà reconduites.

Nous vous invitons à venir nombreux pour participer à ces manifestations, et, bien entendu, selon vos envies, vos motivations et votre disponibilité à nous rejoindre au sein du Comité des Fêtes.

Retrouvez toutes nos activités sur le site <http://www.idpratic.fr/>



## Entente Marquay-Tamniès

*« Une association sportive ouverte à tous »*

En football on dit souvent qu'il n'y a pas de vérité. Ce qui était vrai hier ne le sera pas forcément demain... Une bonne école de la vie me direz-vous !

Quelques-uns partagent cette conviction, et c'est pour cela que notre entente sportive a encore de nombreux jours à vivre devant-elle avec l'exercice de la compétition.

Oui, la compétition, car comme dans la vie elle rythme nos semaines. Parfois elle est « moteur », parfois...on s'en passerait bien! Elle nous est école de la vie : chaque victoire nous rapprochant un peu plus de la prochaine défaite elle ramène à l'humilité...et chaque défaite vers la prochaine victoire encourage à travailler avec solidarité pour avancer.

Toute notre organisation associative qui réunit à ce jour plus de 100 bénévoles et licenciés tourne autour d'elle, et des différents niveaux qu'elle peut proposer. Car la compétition en football n'est pas ouverte qu'aux élites (bien qu'elle soit très souvent regardée et jugée comme telle) mais plutôt à tous ceux qui veulent vivre des émotions à plusieurs plutôt que seul, apprendre d'eux-mêmes et de leur voisin, gagner ensemble et en assimiler les plaisirs collectifs uniques et inoubliables...afin d'avoir l'énergie de se battre face aux difficultés de demain.

Pour nous ceci doit être accessible à tous, en tant que joueur ou dirigeant, et c'est pour cela qu'en 2012/2013 notre club sportif a de nouveau engagé pas moins de 3 équipes en compétitions, et 1 équipe en loisirs. La volonté est bien d'être une association pour tous, peu importe le niveau de chacun.

En 2013, nous avons alors vu une équipe loisirs qui a joué au football quand elle a voulu! (...parfois quand elle a pu...suivant les disponibilités et les conditions météo!). Une équipe C pour le plaisir de se retrouver entre copains...et de finir dans les places d'honneur de 3<sup>ème</sup> division. L'équipe B ? Animée de jeunesse elle a défié son niveau de football pour progresser chaque semaine et a réussi à accéder en Promotion de 2<sup>ème</sup> division pour l'exercice 2013/2014 ! En fin une équipe A, très jeune aussi, qui a dû chaque semaine se dépasser pour obtenir les meilleurs résultats possibles... avec une belle 3<sup>ème</sup> place en 2<sup>ème</sup> division sur l'exercice 2012/2013, et une  $\frac{1}{2}$  finale de coupe Intersport à la clef.



## Entente Marquay-Tamniès - suite

Avec une aussi belle saison, la continuité était donc de rigueur, et c'est pour cela que notre équipe dirigeante quelques peu renouvelée, a engagé de nouveau nos 4 équipes pour l'année sportive 2013/2014.

Pas de regret jusqu'à présent ! L'équipe A est première de sa poule, l'équipe B est sur le podium (pour sa première année en Promotion de 2<sup>ème</sup> division), et l'équipe C continue de jouer avec fortunes diverses mais avec une place au chaud, en milieu de peloton...

L'équipe loisirs quant à elle a subi les gelées précoces hivernales...mais continue de rencontrer les communes voisines et partager des moments simples et conviviaux.

Nous sommes au début d'une nouvelle année civile, mais en football c'est déjà le milieu de la saison sportive! Aussi pour 2014 et à partir de janvier nous continuerons de jouer le dimanche au stade, d'organiser des journées pédagogiques pour les jeunes l'été grâce à nos éducateurs, d'animer nos villages avec des soirées auxquelles nous espérons tous vous rencontrer un jour! Deux soirées seront par ailleurs programmées prochainement sur nos deux communes, dans la lignée de notre soirée Paella de l'automne dernier...

En espérant vous avoir fait partager ce qui nous anime et vous voir prochainement le dimanche au stade ou bien lors de nos soirées, l'ensemble des licenciés bénévoles de l'E.M.T se joignent chaleureusement à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur pour 2014.

Salutations sportives,

Le Président,

Loïc DE SOUSA



## Association de danse contemporaine le Fil à la Tête

Après une interruption de presque un an et demi, nous avons eu le plaisir de reprendre notre atelier hebdomadaire depuis le printemps 2013, le mercredi soir de 19h30 à 21h à la salle des fêtes de Tamniès, animé par Valérie Ardilliez -Gourvat, diplômée d'état en danse contemporaine.

Nous avons cependant organisé un stage avec Guillaume Milhac les 17 et 18 mars 2012, dans les locaux de Pazapa, à Sarlat. C'est la deuxième fois que Guillaume anime un stage pour notre association et nous avons de nouveau passé un très bon moment!

### Activités 2013 :

- 30 juin 2013 : stage à Tamniès avec Céline Kérrec, qui nous a fait découvrir (et apprécier!) la danse contact et l'improvisation.....ce qui ne paraissait pas évident au départ.
- Cours ados-adultes le mardi soir de 18h30 à 20h à Sarlat (Salle du Mas, 89 avenue de Selves dans la cour CAF-Pôleemploi)
- Cours adultes le mercredi de 19h30 à 21h à Tamniès
- Cours enfants 5 à 7 ans le jeudi de 17h à 18h à Sarlat

### Projets 2014

- 11 janvier 2014 : Animation au Château de Sauveboeuf (à Aubas) dans le cadre du Téléthon
- Stage avec Nancy Spanier en avril (date à définir)

Notre groupe se compose cette saison d'une douzaine de personnes, et certains d'entre nous n'avaient jamais pratiqué cette activité auparavant, ce qui prouve que la danse contemporaine est plus accessible qu'il n'y paraît .

Nous espérons de nouveau intervenir à Tamniès en partenariat avec les autres associations, pour vous présenter ce que nous faisons, et pourquoi pas vous inviter à nous rejoindre?.....

Contacts et renseignements :Nathalie Marillier (Présidente) 05 53 29 64 57 (HR)

Valérie Ardilliez Gourvat 06 81 53 16 29

# Association L2i

JANVIER 2014

## Asso L2i Club Informatique de Tamnies

### 2014...

Microsoft arrête son support pour Windows XP et Office 2003 et ils ne seront plus supportés dès le 8 avril 2014.

#### Un permis Internet pour les élèves du CM2

La Gendarmerie Nationale et Axa Assurances se sont associés pour mettre en place un "permis Internet", visant les élèves de CM2. Le but est de former les enfants "pour leur donner les meilleures bases possible pour appréhender le monde" selon Denis Favier, directeur général de la Gendarmerie.

#### Besoin d'une remise à niveau ?

Alors que les nouvelles technologies envahissent notre quotidien, on se rend compte qu'il devient difficile de rester dans le vent. Avez-vous changé de téléphone portable récemment ou acheter le PC dernier cri avec le nouveau système d'exploitation Windows 8 ? Vous allez vite comprendre que vous avez besoin d'une remise à niveau.

Vous avez la chance d'avoir un club informatique sur votre commune, alors n'hésitez pas à contacter Richard pour mettre en place une formation selon vos besoins !

### <http://l2i.tamnies.com>

Le site Internet fait peau neuve avec un nouvel espace adhérent et un forum où l'on peut discuter entre Geeks et demander de l'aide pour résoudre ses petits problèmes quotidiens: panne internet avec sa livebox, problème avec son imprimante, conseil sur l'achat d'une tablette, bon de réduction du moment, les bons plans, etc ...

#### Vous souhaitez adhérer au Club informatique ?

Merci de remplir le formulaire ci-dessous et de le retourner accompagné d'un chèque de 20 € correspondant à la cotisation annuelle 2014.



Bulletin d'adhésion 2014.  
Asso L2i - Club informatique de Tamnies

Nom : .....  
Né(e) le : ...../...../.....  
Demeurant à : .....

Adresse email : .....@.....

Tél. Portable : .....

Ci-joint un chèque de 20 euros à l'ordre de Association L2i  
Asso L2i - Chez Richard Bonnaffoux - Labatut - 24620 TAMNIES

### Les formations

Formations prévues en 2014 :

- Classer ses dossiers sur son PC
- Les dangers du Net
- Utilisation d'une tablette, Ipad
- Permis Internet
- Bien utiliser son Antivirus
- Sauvegarder ses dossiers sur une clé USB
- Graver un CD ou DVD
- Retouche d'images
- Démarrer sous Toutoulinux



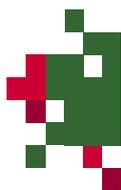
Le calendrier des prochains ateliers est disponible sur <http://l2i.tamnies.com>



Pour connaître les heures d'ouverture de la Salle, Consultez :

<http://l2i.tamnies.com>  
ou contactez-nous : [l2i@tamnies.com](mailto:l2i@tamnies.com)

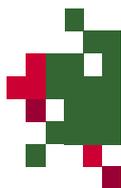
Avec L2i je deviens un Pro de l'Ordi !



## Vie pratique- papiers à conserver

Combien de temps doit on garder ses papiers administratifs?

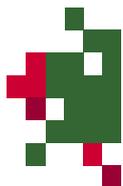
Type de documents	Durée	Précisions
<b>ASSURANCE</b>		
Assurance dommages ouvrage	10 ans	A compter de la réception des travaux
Contrats d'habitation	Durée du contrat + 2 ans	Les factures d'achat et de réparation doivent être conservées pendant la durée du contrat
<b>BANQUE</b>		
Prêt immobilier ou à la consommation	2 ans	A compter de la dernière échéance du crédit
Relevé de compte, bordereau de versement, talon de chèque, virement, prélèvement	10 ans	Au bout de 5 ans, la responsabilité de la banque ne peut plus être engagée.
Attention: s'ils contiennent des informations sur des créances dont la nature fait courir une prescription plus longue, les talons de chèques et relevés doivent être conservés plus longtemps		
<b>IMPOT ET TAXES</b>		
Déductions fiscales	3 ans	Conservez les justificatifs
Impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation)	1 an	La taxe de l'année de référence peut être contestée par l'Administration jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.
	3 ans	En cas de dégrèvement, exonération ou abattement
Impôts sur le revenu	3 ans	A compter de l'année qui suit l'année d'imposition.



## Vie pratique- papiers à conserver... suite

D'après ADIL 24...deux sites que vous pouvez visiter...

Type de documents	Durée	Précisions
LOGEMENT		
Factures d'électricité et gaz	5 ans	
Factures de téléphone	1 an	Après la résiliation du contrat
Factures d'eau	5 ans	
Factures liées aux travaux	10 ans	
Attestation entretien annuel chaudière	2 ans	A compter du départ du logement
Certificat de ramonage	1 an	A compter du départ du logement
Règlement de copropriété	indéfinie	Même durée pour les comptes pour les compte rendus d'assemblée générale
Charges de copropriété et correspondances avec le syndic	10 ans	
Contrat de location, quittances de loyer, état des lieux	5 ans	Pendant toute la durée de la location et les 5 années suivantes. L'état des lieux et la quittance de versement du dépôt de garantie doivent être conservés jusqu'au remboursement;  Délai pour contester le montant des loyers et des charges
Inventaire du mobilier dans les locations meublées		Pendant toute la durée de la location et jusqu'à la restitution du dépôt de garantie .
Titre de propriété	indéfinie	Aussi longtemps que vous ne revendez pas



## Elections municipales informations nouveautés 2014

Dans les communes de moins de 100 habitants le nombre de conseillers à élire passe de 9 à 7.

Peuvent voter les personnes qui sont régulièrement inscrites sur la liste électorale.

Les candidats déclarés peuvent toujours se présenter de façon isolée ou groupée.

Sont admises les listes qui comportent un nombre de candidats inférieur voire supérieur au nombre de postes à pourvoir.

Il est toujours possible de « panacher » en rayant ou en ajoutant des noms sur un bulletin de vote mais **ne peuvent être élues que les personnes qui ont déclaré leur candidature** avant le 6 mars 2014 à 18h.

Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats qui réunissent cumulativement :

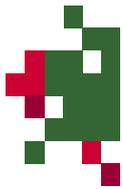
- la majorité absolue (plus de 50 %) des suffrages exprimés ;
- un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir, aucun bulletin ou encore des bulletins comportant des signes distinctifs.

Ex : Pour une commune de 500 électeurs, 300 personnes ont pris part au vote mais il y a 20 votes blancs et 50 bulletins nuls.

230 suffrages sont valablement exprimés. La majorité absolue est obtenue dès 116 voix mais aucun candidat ne peut être élu au 1<sup>er</sup> tour s'il n'a pas obtenu 125 voix ( $500 \times 1/4$ ).

Un second tour est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux.



## Informations vote par procuration

Le décret n°2013-1187 du 18 décembre 2013 portant simplification de l'exercice du droit de vote par procuration a fixé les nouvelles modalités d'établissement et d'acheminement des procurations.

Les procurations pourront désormais être établies :

- soit sur le formulaire cartonné habituel (Cerfa n° 12668\*01) disponible dans les tribunaux, commissariats, gendarmeries ou consulats ;
- soit sur le nouveau formulaire (Cerfa n°14952\*01 (D)) qui est disponible en ligne sur <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R12675.xhtml> ainsi que sur le site internet du ministère de l'intérieur, au lien suivant: <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration>

**Dans les deux cas, l'électeur devra toujours se rendre auprès d'une autorité habilitée afin d'attester de son identité et de sa volonté de voter par procuration.**

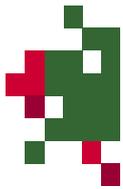
Les électeurs ont donc le choix du formulaire, sachant que s'ils choisissent de remplir leur demande de procuration en ligne puis de l'imprimer, ils devront en tout état de cause toujours se déplacer auprès des autorités habilitées pour prouver leur identité et la réalité de leur consentement à l'autorité habilitée, puis dater et signer sur place le formulaire.

Le formulaire Cerfa n°14952\*01 (D), qui est accompagné de bulles d'aide afin de faciliter la démarche des usagers et ainsi limiter les risques d'erreurs, se présente sous la forme de deux pages format A4 qui devront impérativement être imprimées en deux feuilles distinctes et non recto/verso.

- la première, pliable en deux et séparée par des pointillés, comprend la demande de procuration à compléter par le demandeur et une partie, réservée à l'autorité habilitée, indiquant l'adresse de la commune à laquelle la procuration sera adressée ;

- la seconde, également pliable en deux et séparée par des pointillés, comprend l'attestation sur l'honneur à remplir par le mandant et le récépissé qui lui sera ensuite remis, également rempli par ses soins.

Pour être valide, le formulaire Cerfa n° 14952\*01 (D) ne devra inclure aucune mention erronée. En cas d'erreur, l'autorité habilitée devra fournir un formulaire cartonné au mandant qui le remplira sur place. En aucun cas le mandant ou l'autorité habilitée ne pourra corriger un formulaire rempli sur internet en rayant des mentions pour les remplacer par des mentions manuscrites. Seules les mentions relatives à la date, au lieu de signature, à l'identité de l'autorité habilitée et les signatures devront être remplies de façon manuscrite, au guichet de l'autorité habilitée.



## Informations vote par procuration—suite

Une fois le formulaire Cerfa n° 14952\*01 (D) signé par le mandant au guichet de l'autorité habilitée puis daté et visé par l'autorité habilitée, la partie *Récépissé à remettre au mandant* sera remise en mains propres au mandant. Par ailleurs, la partie *Vote par procuration* sera détachée puis sera adressée à la mairie par ladite autorité, soit **sous enveloppe en recommandé**, soit par porteur contre accusé de réception.

Si la procuration a été établie sur un formulaire cartonné (cerfa n°12668\*01), elle continuera à être adressée soit **sans enveloppe et en recommandé**, soit par porteur contre accusé de réception.



Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site [www.mon.service.public.fr](http://www.mon.service.public.fr) (en se créant un espace personnel)

*Cette démarche doit s'effectuée le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.*

La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (ex-JAPD)

L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours.

*Pour toutes questions vous pouvez prendre contact au*

Centre du Service National  
88, rue du pont St Martial  
87000 LIMOGES

# 10+5<sup>S</sup> UN AN



## ■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

*L'État simplifie vos démarches*

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

**Inutile de vous déplacer dans votre mairie**

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

## Accidents Vasculaires Cérébraux : quels symptômes doivent vous alerter ?

L'accident Vasculaire Cérébral touche en moyenne 20 personnes par jour en Aquitaine, dont 8 garderont des séquelles invalidantes.

### Une priorité : faire connaître les symptômes qui doivent alerter

- Des difficultés à parler,
- Une paralysie d'un bras ou du visage,
- Une faiblesse musculaire soudaine d'un côté du corps, accompagnés ou non de troubles de l'équilibre, de la vision ou encore de maux de tête.

### Un réflexe : appeler le 15 car chaque minute compte

Le délai optimum pour recevoir un traitement adapté en cas d'AVC est de 4h30.

En effet, face à l'accident vasculaire cérébral, un diagnostic précoce et une prise en charge rapide permettent de réduire la mortalité de 30%, ainsi que le risque de séquelles et leur gravité.

## L'Agence régionale de santé d'Aquitaine (ARS) et ses différents

partenaires se sont engagés depuis fin 2011 dans une vaste campagne pour informer les Aquitains sur les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC), qui constituent une des priorités en matière de santé publique dans la région.

En 2013, la campagne se poursuit sur tout le territoire Aquitain. Pour connaître les dates et le détail des différentes manifestations, rendez-vous sur le site de l'ARS Aquitaine : [www.ars-aquitaine.sante.fr / rubrique «votre santé» / «la santé par thème»](http://www.ars-aquitaine.sante.fr/rubrique-votre-sante/)

\* CHU de Bordeaux, Union régionale des professionnels de santé médecins libéraux d'Aquitaine, Maladie Française Aquitaine, caisses d'assurance maladie d'Aquitaine (CPAM), Direction régionale de service médical, MSA, FSA, CARSAF, associations de malades (France AVC, Amis 33 Comtes 47), Comité régional de coordination.

## Un AVC, qu'est-ce que c'est ?

L'AVC, encore appelé «attaque» ou «congestion cérébrale» est une urgence vitale. Il est causé par une artère qui se bouche ou qui éclate soudainement, ce qui entraîne une perturbation de l'irrigation du cerveau.

### Qui sont les personnes à risque ?

- les personnes ayant déjà eu un AVC ou un accident ischémique transitoire (mini-AVC),
- les personnes atteintes d'un trouble cardiaque,
- les personnes diabétiques,
- les personnes qui ont trop de tension.



## Vrai ou faux ?

Je suis jeune, je ne suis pas concerné(e) par les AVC.

> FAUX !

15% des AVC touchent des personnes de moins de 50 ans. 25% des AVC touchent les moins de 65 ans, c'est à dire des personnes en âge de travailler.

Je ne peux rien faire pour prévenir un AVC ?

> FAUX !

La prévention est efficace. En prenant soin de ma santé, je peux limiter les risques d'un AVC. Je dois donc faire attention à plusieurs facteurs : hypertension artérielle, diabète, tabagisme, alcoolisme chronique, café, drogues, excès de cholestérol, obésité, sédentarité.

Un AVC c'est pas très grave.

> FAUX !

Suite à un AVC, le patient peut garder des séquelles importantes pouvant aller jusqu'à une perte d'autonomie.

Il s'agit de difficultés en matière de communication pour parler (aphasie), écrire ou lire. Sur le plan de la mobilité, les séquelles les plus fréquentes sont des difficultés à marcher, à utiliser le bras ou la main allant parfois jusqu'à l'hémiplégie. Le patient peut, par ailleurs, garder des difficultés d'attention, de concentration ou de mémoire.



Le bourg de Tamniès depuis Escamps, en octobre 1932

**Heures d'ouverture de la mairie au public**

Lundi de 09h à 12h et de 14h à 16h

Mardi de 09h à 12h

Mercredi de 09h à 12h

Jeudi de 09h à 12h

Vendredi de 09h à 12h

**Coordonnées**

Tél. : 05 53 29 68 95

Fax : 05 53 29 68 68

Email: [mairie.tamnies@wanadoo.fr](mailto:mairie.tamnies@wanadoo.fr)